Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 494

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262599

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vers un progrès féministe en France

(Suite de la 1re page.)

Il serait trop long et aussi trop fastidieux pour le lecteur d'analyser dans toutes ses con-séquences possibles le projet et ses amende-ments, tel qu'il ressort de cette première délibération. Traçons-en cependant les lignes principales principales.

Le projet de M. Renoult n'apporte aucun Le projet de M. neuouit n'appear aucon-changement aux régimes matrimoniaux en vigueur, ceux-ci, dit-on, devant faire l'objet d'une réforme future. Le projet de M. Re-noult n'innove pas davantage dans le domaine noult n'innove pas davantage dans le domaine de la puissance paternelle qui reste confiée uniquement au père, lequel peut requérir du Tribunal, suivant son bon plaisir, la détention de son enfant. Pas plus qu'auparavant, la mère ne pourra s'opposer à ce droit, risquons le mot, nettement inhumain, conféré au père. Espérons que bientôt aussi poindra un projet accordant la puissance paternelle à la mère. La grande réforme, qui, en plusieurs points, se rapproche des dispositions de notre Code-civil suisse, porte sur les quatre articles 213, 214, 215 et 216 du Code civil français.

L'art. 213 qui dit: « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari», devient ceci: Le mari est le chef de la famille; la femme est obligée d'habiter avec son mari, celui-ci est tenu de la recevoir; le mari a le choix de la résidence du

On notera que le mot obéissance disparaît, pour faire place à celui de *chef*. Celui-ci est peut-être un peu moins choquant, mais, en pratique, cela revient à dire « bonnet blanc, -blanc. bonnet ».

L'art. 214 devient:

L art. 214 devient:

Le mari est tenu de fournir à la femme tout ce qui est nécessaire pour les besoins de sa vie, selon ses facultés et son état. Sur les biens dont elle a l'administration, la femme doit contribuer proportionnellement à ses facultés et à celles de son mari, tant aux frais du ménage qu'à ceux d'éducation des enfants communs.

Suit la procédure à appliquer pour obtenir l'application de cet article.
L'art. 215 actuel: «La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique, ou non commune, ou séparée de biens » est abrogé et remplacé de la façon suivante:

La femme mariée a le plein exercice de sa capacité civile. Les restrictions à cet exercice ne peuvent résulter que de limitations légales ou du régime matrimonial qu'elle a adopté.

ou du régime matrimonial qu'elle a adopté.

Or, la réforme ne porte pas sur l'article
217, qui prévoit que même la femme séparée de biens « ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir à titre gratuit ou onéreux,
sans le concours du mari dans l'acte, ou son
consentement par écrit ». Cet article restant,
en vigueur, dès lors l'autorisation maritale
subsiste, et en fait la femme reste incapable.
Enfin, l'art. 216 actuel qui concerne la
profession de la femme mariée et donne droit
de veto au mari devient ceci:

Le mari peut s'opposer à ce que la femme exerce une profession séparée. Si l'opposition du mari n'est pas justifiée par l'intérêt du

ménage ou de la famille, le Tribunal peut, sur la demande de la femme, autoriser, la femme à passer outre à cette opposition. Cette dernière disposition rappelle l'art. 167 de notre Code civil suisse, laquelle n'en est pas précisément la disposition la plus recommande notre Coue cui susse, taqueue a car car précisément la disposition la plus recommandable, à notre avis. Le recours au juge prévu s'applique très peu dans la pratique, la femme hésitant beaucoup à faire intervenir publiquement une tierce personne, même juge, mesure qui risque souvent d'augmenter la désunion des conjoints.

Reconnaissons cependant que, malgré ses imperfections, le projet de M. Renoult constitue au point de vue moral une amélioration importante de la situation légale de la femme française. Applaudissons à son prochain suc-

française. Applaudissons à son prochain suc-cès et souhaitons qu'à cette réforme s'en ajoutent peu à peu d'autres plus importantes

E. KAMMACHER, avocate.



Suum euique...

Mme E. Maystre nous écrit d'Egypte pour nous prier de rectifier une erreur qui s'est glissée dans la notice consacrée par le Mouvement à l'Ecole de service social d'Alexandrie. Cette initiative est en effet entièrement dûe à des personnalités d'Alexandrie, et Mme Maystre, qui habite le Caire d'ailleurs, y a été appelée à professer, une fois cette Ecole mise sur pied.

Succès féminins.

Suceès téminins.

Trois suffragistes françaises, toutes trois collaboratrices de notre excellent confrère féministe La Française, viennent de recevoir la Légion d'Honneur: Mme Pauline Rebour, qui, aux temps héroïques de la création de notre journal, fut toute une période durant, et malgre ses cérasantes fonctions dans l'enseignement primaire, sa correspondante de Paris; Mile Ripa de Roveredo, la fière artiste, peintre et graveur, bien connue dans les milieux Soroptimistes; et Mme Vayasseur qui, avant de devenir le chef de cabinet et le bras droit de Mme Brunschvieg aut Ministère, avait fourni une belle activité féministe, se consacrant flôtamment avec dévouement à la vente des timbres suffragistes de l'Alliance Internationale.

A toutes trois, nos meilleures félicitations.

Les paroissiennes de Rorschach s plaignent.

plaignent.

A l'occasion d'une récente élection pastorale dans l'Eglise évangélique de Rorschach, des paroissiennes ne sont plaintes, dans l'« Ostschweiterisches Tagblatt», que les femmes, qui forment la grande majorité des auditoires, soient obligées de quitter l'église, après le culte, pour faire place aux électeurs, que l'on voit en fort petit nombre dans les églises. « Et nous, femmes, nous devons être satisfaites du choix fait par les hommes l'» La plainte des paroissiennes a été approuvée par la rédaction du journal, qui trouve absurde, en effet, que des hommes, que l'on ne voit jamais ou que rarement à l'église, parcipent à une élection pastorale avec un mot d'ordre donné par des partis politiques, alors que ce droit est refusé à celles qui témoignent d'un intérêt actif pour l'Eglise.

S. F.

Choses vues:

Entr'aide ménagère

C'est en décembre 1935 que l'Union des Femmes de Genève a organisé des secours pour les familles qui ne bénéficient pas des allocations de chômage. Trêve de collectes et de chèques verts, un moyen plus original a été trouvé: chaque ménagère contribue à faire le marché d'une autre, à laquelle ses moyens ne permettent pas l'achat régulier de légumes et de fruits pour sa famille.

tamille.

C'est pourquoi, lorsque vous faites votre marché rue Grenus, à Plainpalais, ou au boulevard
Helvétique, vous voyez, Mesdames, de loin en
loin, trois ou quatre caisses surmontées d'un
écriteau: «Pensez aux Familles nécessiteuses.

Merci l» C'est une vraie épopée des légumes, dont le premier chant est bien pittoresque: la vue de ce gros chou-fleur blanc assis sur des poireaux, vous incite à vous délester d'un kio de mandarines, dont décidément vous avez une quantité suffisante. Et, pour rompre la symphonie en vert de ces salades et de ces épinards, vous n'hésitez pas à acheter encore de belles carottes n'nesnez pas à acheter encore de benes carottes rouges. Interrogée, la marchande vous confie qu'aujourd'hui, ça ne vas pas tant bien »; avant les fêtes, «chacun tenait à donner, afin que «leur » Noël fût beau, n'est-ce pas, maintenant, on semble croire qu'ils n'ont plus besoin de manger ». On 'm'a confié que les vendeuses sont souvent très enfrenzes encorre de l'est par le les vendeuses sont souvent très enfrenzes encorre de l'est par le l'est par l'es ent très généreuses.

Le second chant de cette épopée est peu connu; quelques initiés seulement en ont savouré toute la poésie; en effet, il se déroule au moment des grands chaos de fin de marchés, quand les ucs grands chaos de im de marches, quant me ménagères sont déjà souvent devant leurs four-neaux. Un chômeur récolte les caisses et les transporte à la Halle de l'Ile, au No 90, où, méthodiquement empilées, elles attendent la distri-bution du mercredi et du samedi.

Le troisième chant tient du drame: l'abord de la Halle, entre 13 h. 30 et 14 heures est pé-rilleux; il faut enjamber avec succès les pa-piers gras que les balais diligents des voireux chassent dans des directions inattendues, éviter de traîtres oranges écrasées sur le sol, louvoyer ha-bilement dans la vaste allée qui conduit au but; es occasions sont multiples de choir dans les flaques d'eau douteuse, sous les yeux de quelque marchande apathique bien assise derrière son comptoir. Enfin, on atteint une grande rotonde de marbre blanc; un énorme comptoir en demi-cercle: derrière, les légumes; devant, un cénacle est déjà assemblé quoiqu'il ne soit qu'une heure trois quarts. Au centre, un homme convaincu

fait la conversation avec une femme d'une cin quantaine d'années; d'autres écoutent, l'air morne et indifférent. A mesure que l'aiguille de l'horlo-ge se rapproche de 2 heures, l'assemblée s'ac-croît de très nombreuses vieilles femmes, de deux ou trois hommes, de jeunes gens en appren-tissage, d'un enfant de trois ans même accom-pagné de son grand frère, de quelques jeunes femmes bouclées et coquettes. Un jeune homme bien renseigné arrive, bérêt basque en tête, lunettes colorées sur le nez. « Pas encore ouvert, plaisante-t-il, en désignant l'enceinte béante. Des fois elles arrivent à deux heures moins dix, moin

Bientôt, trois ou quatre dames, souriantes. fendent la foule, passent derrière le comptoir et enfilent en hâte de grands tabliers par dessus leurs manteaux. Un mouvement d'ensemble s'opère: tous, l'esprit tendu, attendent leur tour, le cabas, la filoche, le panier ou même le sac de montagne dans une main, la carte jaune de rigueur dans l'autre. Au bout de quelques minutes les muets et les «cafardeux» se décident à sourire, les bavards plaisantent jusqu'à faire sourire, les bayards plaisantent jusqu'à faire rire les mornes; un chien roux, qui fait la revue des souliers, distrait les impatients, et les dames affairées président à la distribution avec une bienveillance calme et gaie. La carte timbrée, le sac rempli de légumes et de mandarines — quelques fois avec adjonction de vétements, une fois même d'un Nouveau Testament, qui, enveloppé dans du papier de soie, avait été pris pour du chocolat! (dans ces caisses, on Trouve de tout décidément) la «compagnie» saluée, on se retire, content de son marché. Si bien qu'une demi-heure plus tard, il ne reste plus rien à demi-heure plus tard, il ne reste plus rien à distribuer, et plus personne à pourvoir. Pourtant, une salutiste arrive encore; on la reçoit chaleureu-sement, on discute des cas qu'elle doit pourvoir, et l'on va acheter du fromage à un comptoir encore occupé.

Près de 35 familles sont ainsi pourvues en légumes et fruits, deux fois par semaine. Elles sont désignées par des institutions ou œuvres telles que l'Union des Femmes, le Service Social Volontaire, la Croix-Rouge, l'Armée du Salut. Ces œuvres, en contact avec ceux qui ne dispo-sent même pas du nécessaire chaque jour, les munissent d'une carte valable un mois. Cette carte mentionne le nombre des membres de la famille; sa validité peut être prolongée selon les besoins. C'est, nous l'avons dit, en décembre 1935 que l'Union des Femmes a commencé ce secours de forme si nouvelle, et de ce moment à Pâques 1936, 161 familles, représentant 581 personne ont profité de ces distributions si nécessaires.

M. G. C.

La visite d'une femme ministre à Genève

Lors de la récente session du Comité d'Hygiène de la S.d.N., une femme ministre a pris pour la première fois part à ses travaux: c'est Mare Frederica Montseny, ministre de la Santé publique dans le gouvernement espagnol. Sa présence était tout indiquée, une partie des discussions du Comité portant sur l'enquête faite par la S.d.N. sur la santé et l'hygiène publiques en Espagne, dans les conditions tragiques de vie actuelle de ce malheureux pays. heureux pays.



A travers les Sociétés

Le problème de la prostitution.

Alors que les premières séances de cette série de conférences organisée par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, ont démontré l'inef-

Mais pourquoi pas? Soumise à tout instant à une volonté étrangère; portant jour et nuit un fardeau de responsabilités; ne disposant jamais d'elle-même ; professionnelle du seul mé-tier qui ne comporte ni semaine anglaise ni morte-saison, et recevant quotidiennement sur sa tête la protection du Code comme un pavé, la voilà bien cette victime idéale : la femme

Coup d'œil sur le féminisme norvégien De M. Edm. Privat, dans le Coopérateur gene-vois, ce joli croquis:

... Voici le Storting, le Parlement norvégien. L'ordre du jour est affiché à la porte comme le menu d'un restaurant.

Vous entrez. Il n'y a ni gardien, ni concierge, et chacun va tranquillement prendre sa place au haut des tribunes pour contempler, en bas dans l'amphithéâtre, les députés qui discutent une loi d'assurance sociale, et surtout les dames députées qui siègent dans l'assemblée. L'une d'elles porte une jolie blouse brodée à la manière paysanne. Il est vrai que c'est la mode ailleurs qu'en Norvège.

Il esevrai que c'est la mode ailleurs qu'en Norvère.

Tous les Norvégiens des deux sexes votent à
l'âge de 23 ans et sont éligibles à 30, On sent
l'age de 23 ans et sont éligibles à 30, On sent
que les femmes sont ici les égales de l'homme.
Voyez-les passer, dès le mattin, quand elles vont
a leurs affaires, sveltes, sportives, sans chapeau,
souvent sans bas, leur grande chevelure blonde au
soieli, l'air indépendant, décidé, bon garçon, ave
soieli, l'air indépendant, decidé, bon garçon, ave
soieli, l'air indépendant, decidé, bon garçon, ave
soieli, l'air indépendant, decidé, bon garçon, ave
soieli, l'air indépendant, air indép

les écoles d'anormaux, les cliniques pour épileptiques, les écoles d'aveugles, l'une pour artisans, l'autre pour organistes.

Il faut voir, aux portes d'Oslo, ces jolies maisonnettes pointues, enfouies dans les fleurs, avec leurs petites allées soigneusement ratissées. Elles sont réservées aux couples de vieillards en retraite. Comme c'est plus charmant que les grands asiles en caserne!



Publications reçues

. Tasset-Nissolle: Le jardin des cèdres. Edition Labor, Genève.

On n'a pas oublié l'auteur de *Conquérantes*, dont voici maintenant un volume de vers, inspirés en majeure partie par un sentiment religieux très élevé, très fervent.

C'est d'abord la Provence: Arles, Nîmes, les

Saintes-Maries-de-la-Mer, Orange, Tarascon,Agde, toute la beauté sereine de l'Hellade qui revit là, traversée du souffle de l'antiquité, comme dominera ensuite le souffle de l'Evangile en des strophes vibrantes d'émotion, des scènes de la

>--

vie de Jésus, des élans de foi. M^{me} Tasset-Nissole sait plonger le lecteur dans une atmosphère de noblesse et de pureté sereine où il se complaît avec elle. L'amour de la nature, le choix heureux des images font de ces pages une suite d'impressions attachantes. Quelle grâce dans le début de cet *Allegro*, que nous ne pouvons citer intégralement, faute d'es-

C'était un rythme sur la route et les talus; Un chant de merle dans le chaume, Et rien de plus! Une cadence au vent jetée, Puis s'éloignant Un duvet que lève en sa course L'air ondovant. Nul n'entendait la note brève, Dans le fracas

Du monde, avec sa rumeur folle Et ses tracas... 'M.-L. P.

Refia Ugurel. L'Education de la femme en Turquie. 1 vol. Ed. Georg, 5, Corraterie, Genève.

Nous avons parlé des principales données de l'ouvrage de M^{lle} Ugurel lors de la soutenance de cette thèse à l'Université de Genève ¹. Ce livre apporte lui-même aux arguments de l'auteur une documentation très complète, et tableaux, statis

tiques et rapports montrent d'une façon convaincante l'immense effort accompli par la Turquie nouvelle en faveur de la femme. Non seulement toutes les écoles sont ouvertes

aux jeunes filles, mais un enseignement spécial a été conçu pour elles, adapté à leur aptitude et leurs besoins. Elles reçoivent à l'école primaire leurs besonns. Lies reçoivent à recoir primaire la même instruction générale que les garçons, mais une place importante est réservée aux travaux féminins, tels que le raccommodage, l'emploi des machines à coudre et, initiative intéressante, l'apprentissage d'anciens ouvrages turcs; dans apprentissage d'anciens ouvrages turcs; dans l'apprentissage d'anciens ouvrages tures; dans les deux dernières années de la scolarité obligatoire, on leur enseigne la tenue d'une maison, l'hygiène, la puériculture, d'une façon active et pratique. La jeune fille quittant l'école prianire sait non seulement lire et écrire, mais encore tenir correctement un ménage.

L'école secondaire, qui était autrefois très peu fréquentée par les jeunes filles les voit affluer.

fréquentée par les jeunes filles, les voit affluer aujourd'hui, et le nombre de femmes entrant à l'Université a beaucoup augmenté; en 10 ans, la proportion des étudiantes a passé de 9,8 à 15,4 %, avec une préférence très marquée pour les sciences. Si la carrière la plus recherchée des femmes turques est celle d'institutrice, elles ont souvent atteint à des postes importants, et, en 1934, on comptait 40 professeurs et assistantes

femmes à l'Université.

Ces chiffres montrent d'une façon éloquente la révolution qui s'est faite dans la vie de la femme turque, qui, il n'y a pas longtemps encore, menait une existence de recluse.

P.

¹Voir le Mouvement, No 488.



N. D. L. R. — Ce numéro du Mouvement

étant le dernier qui paraîtra avant l'ouverture de cette Conférence, à laquelle nous espérons

de cette Conférence, à laquelle nous espérons vivement qu'il sera possible à un bon nombre de nos lectrices de se rendre, nous y réimprimons in-extenso le programme provisoire qu'avait déjà publié notre numéro du 8 janvier, mais en y introduisant toutes les modifications et en y ajoutant tous les noms d'oratrices et conférencières, qui nous ont été communiqués depuis cette date. Quelquesuns nous manquent encore, et des changements en dernière heure sont toujours possibles, mais dans l'ensemble, l'on peut avoir ci-après une bonne vue d'ensemble de ce que réservent ces réunions aux participantes que nous souhaitons nombreuses, et nombreuses de notre pays surtout, puisque c'est notre privilège que cette rencontre ait lieu sur notre sol.

Notre précédent numéro avant fourni toutes

Notre precedent numero ayant fournt tottes les indications pratiques, listes et prix d'hôtels, adresse pour logements gratuits, etc., etc. nous n'y revenons pas aujoud'hui, rappelant simplements que toutes les demandes de ren-seignements comme les inscriptions à la Con-férence doivent être adressées directement à

Miss Heneker, secrétaire organisatrice, Hôtel Eden au Lac, Utoquai 45, Zurich.

PROGRAMME

Hôtel Bellerive:

Matin: Séance privée du Comité Exécutif de

13 h.: Déjeuner offert par Mrs. Corbett Ashby aux membres du Comité Exécutif de l'Al-liance Internationale et du Comité Central

Lycéum-Club, Rämistrasse, 26: 19 h. 30: Dîner offert par la présidente et le Comité du Lycéum-Club de Zurich aux

membres du Comité de l'Alliance. h.: Réception ouverte à tous les 'membres du Lycéum. Musique: Hela Jamm, violon, et

Irma Schaichet, piano. Thé. (1 fr. 50 pour les membres du Club).

Matin: Séance privée du Comité International de l'Alliance (Comité Exécutif et Présidentes

13 h.: Déjeuner offert par l'Association suisse

pour le Suffrage féminin aux membres du

Comité de l'Alliance et aux Présidentes na-

Après-midi: Séance privée du Comité Interna-tional de l'Alliance (comme ci-dessus).

20 h.: Meeting public pour la jeunesse. Présidence: Mile Elisabeth Sulzer (Frauen-

Musique.
 Que la jeunesse attend-elle de l'avenir?
Principaux orateurs: M^{IIE} Quillici, avocate (France); Dr. C. Tendeloo (Amsterdam); Représentantes de la jeunesse féministe d'Angleterre, des pays scandinaves

Ecole de jeunes filles, Hohe Promenade:

des Sociétés nationales affiliées.)

midi: Séance privée du Comité Exécutif

Jeudi 25 février:

Hôtel Eden:

suisse.

Hôtel Bellerive:

de l'Alliance.

VENDREDI 26 FÉVRIER: Hôtel Bellerive:

Hôtel Eden:

Hôtel Bellerive:

1. Musique.

l'Alliance Internationale.

La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

(27 et 28 février 1937) (Hôtels Eden et Bellerive)

Discussion.

4. Allocution par Mrs. Corbett Ashby. 5. Musique. — AMEDI 27 FÉVRIER: Rafraîchissements.

Hôtel Bellerive:

10 h.: Ouverture de la Conférence. Présidence:

Mrs. Corbett Ashby.

Allocutions de bienvenue de la Présidente de l'Alliance Internationale, de la Présidente de l'Association suisse et de la Présidente de P'Association zurichoise.

0 h. 30: Présidence: Mme Bakker van Bosse

(Hollande). Rapporteur général: Mme Malaterre-Sellier France):

Une politique pratique de paix Discussion par groupes.

- a. Des obligations résultant des traités peu-vent-elles être considérées comme invio-bles, sans qu'une organisation effective de la paix soit établie?
- b. Comment les bénéfices de la manufacture et du trafic des armes peuvent-ils être
- Comment peut-on réaliser l'organisation de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle?
- d. Devons-nous favoriser la reprise des tra-vaux de la Conférence du Désarmement pour arriver à une convention simitée?
- e. De quelles manières peut-on prendre des mesures effectives, dans le cadre de la S.d.N., pour remédier aux conditions internationales qui pourraient mener à la

guerre?

Des groupes de 10 à 12 participantes, sous la direction d'une présidente, discuteront ces différents sujets. Chaque groupe discutera un sujet différent. Les conclusions de tous ces groupes seront ensuites résumées par le

apporteur.

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

13 h.: Déjeuner offert par la Commission de Ia Paix de l'Alliance à des personnalités féminines zurichoises et suisses, (Pour les autres participantes, prix du déjeuner: 3 fr.). Présidence: M^{III} Rosa Manus (Hollande). Principales oratrices: M^{III} Rosa Manus (Hollande); Mrs. Quincy Wright (Etats-Unis), Etc.

Hôtel Bellerive:

Après-midi: Deuxième séance de la Conférence: Présidence: Mrs. Corbett Ashby. Rapporteur: M^{me} Maria Vérone (France).

LE VOTE DES FEMMES: LES MEILLEURS MOYÈNS DE L'OBTENIR.

a. Par quels moyens nous avons obtenu vote des femmes. Quels en sont les rêsultats.

Représentantes de la Belgique, de la Tchécoslovaquie, de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de l'Inde, de la Pologne, des Etats-Unis, et, si possible, d'autres pays encore.

b. Nos meilleures méthodes de propagande et nos perspectives de succès. Représentantes de la Bulgarie, du Canada

français, de la France, de la Suisse et de la Yougoslavie. Discussion d'une résolution à présenter à

la séance de clôture de la Conférence.

Salle du Palais de Justice (Schwurgerichtsaal, Hirschgraben):

20 h.: Meeting public.

Présidence: Mme A. Leuch (Lausanne).

- 1. Questions constitutionnelles fédérales: Mme Schudel-Benz (Zurich).
- 2. La démocratie et le suffrage féminin: Mrs. Corbett Ashby.
- Ya-t-il place pour une femme dans le gouvernement d'un pays: Mmc Brunsch-vicg, sous-secrétaire d'Etat.
- Chômage et travail féminin: M. F. Mau rette, directeur-adjoint du B. I. T.
- 5. Solidarité nationale et internationale: Mme Bakker van Bosse.

DIMANCHE 28 FÉVRIER: Hôtel Bellerive:

10 h.: Troisième séance de la Conférence. Présidence: M^{lle} Gourd.

Rapporteur. Mme Szelagowska (Pologne).

LE TRAVAIL FÉMININ ET LE CHÔMAGE,

Discussion par groupes.

- a. Les conséquences économiques de la différence entre les sexes sur le marché du travail.
- b. Comment assurer aux femmes, au point de vue légal comme dans la pratique, l'égalité en matière de préparation pro-fessionnelle et d'emploi?

Des groupes de 10 à 12 participantes dis-cuteront sur les différents aspects de ce sujet. Les conclusions seront résumées par le

rapporteur.

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Hôtel Eden:

13 h.: Déjeuner offert par l'Alliance Internationale aux représentants des principales or-ganisations masculines suisses. Pour les autres participantes, prix du déjeuner: 4 fr. Sujet des discours:

Comment le vote des femmes peut-il contri-buer à résoudre les problèmes de l'heure? Oratrices: Mrs. Corbett Ashby, Mme Malaterre-Sellier, Mme Plaminkowa.

Hôtel Bellerive:

- 15 h. 30: Séance de clôture de la Conférence. Présidence: Mrs. Corbett Ashby.
- a. Présentation et vote de la résolution sur la paix.
- b. Présentation et vote de la résolution sur le suffrage féminin.
- c. Présentation et vote de la résolution sur le travail féminin.
- 16 h.: Réunion privée du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale avec le Comité de l'A. S. S. F. et les présidentes des Sections súffragistes suisses.

Présidence: Mrs. Corbett Ashby.

Que peut faire l'Alliance Internationale en faveur d'un plan d'action suffragiste en Suisse?

Libre discussion entre les personnes pré-

Soir: Soirée familière offerte aux participantes à la Conférence, aux présidentes des Socié-tés nationales affiliées à l'Alliance et au Comité Exécutif de l'Alliance Internationale, par le Comité Central suisse et les suffra-

LUNDI 1er MARS:

Séances du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale. Séance du Comité Central de l'A. S. S. F.

MARDI 2 MARS:

Séance du Comité Exécutif de l'Alliance Inter-nationale.

Conférences suffragistes dans diverses villes suisses avec le concours de membres du Co-mité Exécutif de l'Alliance et de partici-pantes à la Conférence étrangères à la Suisse, vrier dernier, sous les auspices de l'Association pour le Suffrage, de l'Union des Femmes, et du Lycéum-Club, car, ainsi que chacune se le pro-mettait, ce fut un fègal littéraire et intellectuel complet. Mme Vuilliomenet avait choisi cinq ro-mans tout récemment publiés par des femmes: Guérison d'Isabelle Rivière, La randonnée pas-sionnée de Marie Lefranc, Le Cavalier de paille de Monique Saint-Hélier, Intempéries de Rosamund Lehmann, et La longue nuit de Germaine. Beaumont, que non seulement elle analysa et raconta avec vie pour le bénéfice de son auditoire. suspendu à ses lèvres, mais surtout qu'elle apprécia avec un sens littéraire très sûr, et qu'elle sut intégrer dans le mouvement des idées contemporaines, les rattachant avec une large compéhension, humaine à la persegnalité de leur préhension humaine à la personnalité de leur auteur. Quelques fragments, lus toujours avec art et souvent avec humour, éclairèrent encore de façon délicieuse cette heure de littérature fémi-Le manuscrit de cette causerie ayant passé di-

Le manuscrit de cette causerie ayant passé di-rectement des mains de son atteur dans le porte-feuille du Mouvement! nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui, puisque toutes nos lectri-ces auront prochainement le plaisir de lire dans nos colonnes, ce que nous avons eu, nous, le privilège d'entendre l'autre soir. Et nous pouvons leur promettre ainsi quelques beaux moments de joie littéraire, E. GD,

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Mile Blanche Richard cherche encore pour le Foyer post-scolaire de Chouilly des chaises, un gramophone, des revues, jeux et livres, une grande casserole et des paniers. S'adresser directement, 35, Athènée, Genève (tél. 58.542).

Mile Lucile Jequier n'a pas encore trouvé pour le Dis-pensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge, tous les lits et voitures d'enfants (poussettes), dont elle a besoiu. S'a-dresser directement au Dispensaire, 3, rue Saint-Ours, (tél. 4.1895).

N. D. L. R. — Nous réservons toujours une place dans nos colonnes pour des informations de cet ordre, espérant par cette collaboration gratuite venir de la sorte en aide aux recherches de nombreuses travailleuses sociales à Genève. Ces avis doivent nous parvenir au plus tard le lundi précédant la date de la parution de notre journal.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 22 février:
Genève: Union des Femmes et Groupe « Notre, Genève », 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Le-costume national genevois, causerie avec projections lumineuses par M. Marc Odier. Chansons populaires par le Chœur de « Notre Genève ».

Tre Geneve ».

Mardi 23 février:

GENÈVE: Service Social volontaire, Salle de la
Sociéte des Amis, 5, Taconnerie, 20 h. 30:

La protection des mineurs à Genève: son
avenir, causerie par M. Paillard. Invitation
cordiale à tous ceux que le sujet intéresse.

Vendredt 26 février:
Genève: Groupement « La Femme et la Démocratie », Salle Centrale, le étage, 20 h. 30:
Problèmes actuels. La liberté démocratiquedans d'autres pays, 2me conférence de la
série, par M. le prof. Th. Ruyssen, Séance
publique et gratuite.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA au MONT-SUR-LAUSANNE

au MONT-SUR-LAUSANNE

(Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison.
Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et
scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison
de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoirfaire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront reconnaissantes leur avoir fait suivre des cours de cuisine

(théoriques et pratiques).

leur avoir fait donner des leçons d'écono-mie domestique : a) évolution de l'habitation, aménagement, en-tretien.

tretien.
b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.
de leur avair fait apprendre les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture. (Cours de puériculture donné par M. le
professeur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.
L'ÉCOLE MENAGÈRE « HORTENSIA» se charge
pour vous de la formation professionnelle de votre jeune
fille et la prépare à ses tâches futures.
Commencement du cours d'été à Pâques. Références
auprès du Président du Comité de Patronage:
M. André SERMENT. syndic du Mont-sur-lausanne.

André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne. Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice : Mile Marguerite HORT.

ficacité et l'injustice des méthodes administratives et coercitives pour traiter de ce problème si complexe en même temps que si urgent, les trois dernières leçons ont été consacrées aux mesures sociales, éducatives et médicales, Mme sures sociales, éducatives et médicales. Mille le Dr. Golay-Oltramare, à laquelle était dévolue la tâche de parler des mesures éducatives, l'a fait, le 5 février, avec une élévation d'inspiration et une courageuse franchise qui ont beaucoup impressionné son auditoire. Professeur depuis bien des années d'hygiène et de puériculture dans les établissements d'enseignement secondaire de filles, ainsi que dans quelques classes de gar-çons, il lui a été permis de la sorte de faire de précieuses expériences sur l'influence morale que peut exercer un enseignemen# sexuel basé sur l'absolue vérité des faits, sur le respect et l'admiration de l'acte de reproduction de la vie, et sur l'éveil chez la jeunesse des deux sexes du sentiment de sa responsabilité à cet égard. Cet enseignement, il faut le commencer très tôt, faire déjà comprendre au petit enfant, dès sa première curiosité éveillée, tout ce qu'il doit

à sa mère, lui montrer, par l'exemple des fleurs, des animaux, autour de lui, la beauté de cette tâche maternelle, le rôle de la fécondation, et l'amener de la sorte à ce respect de la fem-me, sans lequel aucune vie morale vraîe n'est possible. Et aussi cet enseignement, il faut l'inpossible. Et aussi cet enseignement, il taut l'in-tégrer dans l'enseignement général et non pas en faire une leçon à part, le développer et le préciser à mesure que l'enfant grandit, de telle façon que lorsque l'adolescent, l'adolescente com-mencent à regarder la vie en face, ils soient informés, certes, mais aussi moralement armés, capables de résister aux tentations, conscients de leur responsabilité vis-à-vis d'eux-mêmes comme vis-à-vis de l'autre sexe, puisque la loi morale est la même pour la femme que pour

Ces principes, qui sont ceux de l'école moderne, ceux que l'on s'efforce actuellement à peu près partout de faire inscrire dans les program-mes d'enseignement, pour les garçons comme pour les filles, ceux que les parents se doivent à eux-mêmes, comme ils le doivent à l'avenir de leurs enfants, de leur faire connaître et comprendre, Mme le Dr. Golay les a rattachés de façon très frappante au problème de la prostitution, tel qu'il est exposé dans ces séances, et qu'elle aura de la sorte fait envisager à son auditoire sous un jour nouveau.

La cinquième et dernière séance de la série, La cinquième et dernière séance de la série, consacrée aux mesures sociales dans la lutte anti-vénérienne, a fait l'objet d'un très remarquable exposé de Mie le Dr. Schaetzel, complété par des détails pratiques frappants fournis par Mie Escaré, assistante sociale spécialisée du Dispen-saire antivénérien de Grenoble. Nous reviendrons en détail sur ce sujet dans notre prochain

Nouveaux romans féminins.

Il est mille fois dommage que la coïncidence avec un grand concert et de multiples autres séances aient empêché de nombreuses personnes de se rendre, ainsi qu'elles en ăvaient le projet, à la conférence donnée par notre collaboratrice, Mme Vuilliomenet-Challandes, à Genève, le 9 fé-